

Club de Curling Aurèle-Racine de Sorel-Tracy.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2025 tenue le jeudi 18 Septembre 2025 à 19h00, au Club de curling Aurèle-Racine à Sorel-Tracy.

Sont présent(e)s :

Pier-Olivier Blain, coordonnateur
Guy Vincent, président
Jean Turcotte, vice-président
Claude Thivierge, directeur
Virginie Paquet, directrice
Mario Deshais, directeur
Steven Brouillard, directeur

Isabelle Séguin, secrétaire
Patrick Doyon, trésorier

1)-Ouverture de l'assemblée.

M. Guy Vincent souhaite la bienvenue aux membres. Il est résolu sur proposition de M. Olivier Godin, appuyée par M. Laval Bouchard d'ouvrir l'assemblée. L'assemblée est officiellement ouverte à 19h05.

2) Présence et validation du quorum.

Huit membres du conseil d'administration présents ainsi que les membres présents de l'assemblée. L'assemblée respecte le quorum.

3) Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 19 septembre 2024.

Il est résolu sur proposition de M. François Côté, appuyée par M. Paul Godin, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ.

4) Lecture et adoption du procès-verbal.

Il est résolu sur proposition de M. Alexandre Lanteigne, appuyée par M. Jean Turcotte, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ.

5) Mot du président.

M. Guy Vincent remercie la foule rassemblée pour l'occasion.

Dans son allocution d'ouverture, il a tenu à souligner l'apport des membres bénévoles, dont le dévouement permet la réalisation des nombreuses activités et projets en cours. Il a également réitéré l'importance de poursuivre le développement du Club par la mise en œuvre de divers projets, notamment : le ménage complet des locaux, la rénovation du bar, l'installation d'un système de caméras pour la glace, la formation continue des entraîneurs, l'organisation du tournoi Tankard 2028, l'acquisition d'une nouvelle machine à glace, ainsi que l'achat, à moyen terme, de nouvelles pierres de curling.

Ces projets d'avenir ont servi de toile de fond à la présentation des frais d'inscription pour la saison 2025-2026, lesquels tiennent compte, entre autres, de l'augmentation des frais d'affiliation à Curling Québec.

Il a également annoncé que dorénavant, une portion des recettes issues du tirage moitié-moitié sera affectée à un fonds dédié spécifiquement à la concrétisation de ces projets.

En conclusion, M. Vincent a souligné l'importance de la collaboration étroite avec la Ville, partenaire essentiel, qui a notamment autorisé le Club à accumuler les fonds nécessaires à ses projets de développement. Il a insisté sur le fait que cette relation de confiance représente un facteur clé de succès pour l'avenir du Club.

Certaines questions sont posées par les gens présents, et toutes les questions sont répondues convenablement.

6) Règlement généraux

M. Guy Vincent informe les membres que les règlements généraux du Club ont été entièrement révisés, car ils étaient devenus désuets. Un document détaillant les articles modifiés, ajoutés ou supprimés a été transmis par courriel et publié sur le site web. La révision s'est appuyée sur un gabarit fourni par un organisme spécialisé dans les OBNL sportifs, afin d'aligner les règlements sur les normes actuelles. Deux changements majeurs sont à noter : l'ajout d'un code d'éthique à jour pour les membres et le conseil d'administration (incluant des dispositions sur le harcèlement), ainsi qu'une meilleure structuration entourant la gestion des projets, contrats et conflits d'intérêts.

Une proposition formelle pour l'adoption des nouveaux règlements est ensuite demandée à l'assemblée.

Toutefois, à la suite de la demande d'un membre pour que ce point soit abordé dans le cadre d'une assemblée générale spéciale, aucun vote d'adoption formelle n'a été tenu lors de l'assemblée.

En conséquence, il est convenu que l'adoption des nouveaux règlements sera reportée à la prochaine assemblée générale annuelle. Celle-ci devra se tenir au plus tard à la fin avril, conformément aux exigences de la Ville, soit dans un délai de quatre mois suivant la fin de l'exercice financier (31 décembre). Des copies papier des règlements seront également mises à la disposition des membres au bar, afin qu'ils puissent en prendre connaissance d'ici là.

Période de questions

Certaines questions sont posées par les gens présents, et toutes les questions sont répondues convenablement.

7) Rapport du coordonnateur

M. Pier-Olivier Blain a présenté un survol des activités de l'année, mettant en lumière les progrès réalisés dans plusieurs volets du Club, en particulier les programmes jeunesse et féminins. Il a souligné l'essor du programme junior, dirigé par Mme Virginie Paquet, qui entame sa 4^e année. Le programme compte environ 25 jeunes âgés de 6 à 13 ans, encadrés par une équipe d'une demi-douzaine de parents et bénévoles. Diverses activités ont été organisées au cours de l'année, telles que la participation à des tournois locaux, des journées pédagogiques au Club, et l'implication des jeunes dans l'entretien des installations. Tous les bénévoles seront prochainement formés, ce qui leur permettra également de soutenir les journées portes ouvertes et les événements d'accueil pour les nouveaux membres.

Mme Paquet a également évoqué la vision à long terme du programme junior, notamment l'envie de faire jouer les jeunes plus fréquemment à l'extérieur et d'accueillir d'autres clubs. Grâce à des partenariats avec des commanditaires, tous les juniors recevront des manteaux aux couleurs du Club, contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance.

Du côté du programme féminin, les effectifs sont en croissance constante. De 12 participantes à sa première année, le groupe est passé à 16 l'an dernier, et vise maintenant 20. Le niveau de jeu s'est nettement amélioré, avec l'appui de joueuses expérimentées. Une équipe féminine évolue désormais dans une ligue régulière le jeudi soir. L'objectif à moyen terme est de former une ligue féminine interne avec des équipes stables.

Enfin, l'implication auprès des écoles primaires et secondaires a permis d'accueillir des

centaines de jeunes durant l'année, répartis en plusieurs groupes chaque semaine. M. Blain a souligné l'espoir de voir certains d'entre eux s'impliquer davantage dans le Club à l'avenir. Il a également remercié les nombreux bénévoles ayant soutenu les événements et les opérations du Club, en insistant sur leur rôle central dans le succès de la saison.

8) Rapport financier.

M. Patrick Doyon présente les résultats financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, conformément aux exigences de la Ville. Elle débute en annonçant un excédent de 19 000 \$ pour l'année 2024, soit plus du double du résultat de 2023, qui s'élevait à 8 700 \$.

Les revenus totaux ont atteint 211 000 \$, en hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente. Parmi les principales sources de revenus :

Abonnements : 52 800 \$ (+1 800 \$ comparé à 2023)

Bar : 99 000 \$, soit le meilleur résultat depuis 2014 (+7 000 \$)

Locations de glace : 11 800 \$ (+15 %)

Activités du Club : 13 000 \$ (+2 800 \$)

Sur le plan des dépenses, le total pour 2024 s'élève à 139 000 \$, en légère hausse par rapport à 2023 (135 000 \$). Quelques réductions notables ont été observées :

Dépenses liées aux tournois : -6 000 \$

Salaires et charges sociales : -3 000 \$

Les frais d'administration (incluant la coordination et la gestion du Club) sont restés stables, à 53 000 \$, comparativement à 52 000 \$ en 2023.

Au bilan, les actifs du Club s'élèvent à 112 000 \$, incluant l'encaisse, les comptes à recevoir, les stocks et les équipements. La valeur nette du Club au 31 décembre 2024 est de 83 000 \$, en hausse par rapport aux 64 000 \$ de l'année précédente, ce qui confirme une situation financière saine.

Un court échange de questions a suivi la présentation. Un membre a soulevé la problématique des tapis défectueux en début de saison. M. Pier-Olivier Blain a précisé que ceux-ci avaient été remplacés durant l'année par des modèles de meilleure qualité, avec un remboursement partiel du fournisseur, le Club ayant assumé uniquement la différence.

9) Période de questions.

Certaines questions sont posées par les gens présents, et toutes les questions sont répondues convenablement.

10) Dissolution du conseil.

Quatre postes sont à pourvoir.

Administrateurs sortants :

1. Jean Turcotte
2. Patrick Doyon
3. Mario Fréchette
4. Virginie Paquet

11) Nomination du président et du secrétaire d'élection.

M. André Beaufort est élu par les membres de l'assemblée à titre de président d'élection, celui-ci accepte.

Mme. Marie-France Paul est élue par les membres de l'assemblée à titre de secrétaire d'élection, celle-ci accepte.

12) Élections.

Les directeurs élus sont Joëlle Sabourin, Serge Vincent, Virginie Paquet, Élyse Godin.

Les membres du c.a. se retirent pour nommer entre eux les officiers parmi les directeurs.

13) Présentation des officiers et allocution du président.

M. Beaufort présente les nouveaux membres du c.a. pour la saison 2025-26.

Guy Vincent, président
Virginie Paquet, vice-présidente
Serge Vincent, trésorier
Claude Thivierge, directeur
Élyse Godin, directrice
Joëlle Sabourin, directrice
Mario Deshais, directeur
Steven Brouillard, directeur
Isabelle Séguin, secrétaire

Le président félicite les anciens membres du C.A. réélus et souhaite la bienvenue aux nouveaux. Il souhaite une bonne saison à tous les membres du Club présent.

14)-Fermeture de l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21h30.

Fin de l'assemblée proposée par Olivier Godin et secondée par Daniel Chénard.

Guy Vincent, Président

Isabelle Séguin, Secrétaire